

Lucy et Jorge Orta

*Le Bureau de délivrance du passeport universel*

Lucy Orta est née en Grande-Bretagne en 1966, Jorge Orta en Argentine en 1953. Ils vivent et travaillent à Paris.

Sous forme d'installations éphémères et de performances, les œuvres de Lucy et Jorge Orta travaillent symboliquement et concrètement sur la notion d'échange dans l'espace social, à l'échelle internationale. Artistes citoyens du monde, conscients des conséquences de toutes les dérégulations dues à la mondialisation, ils proposent, par l'intermédiaire de multiples dispositifs, une réflexion sur le statut de l'homme face aux chaos du monde. Dans cette perspective, ils détournent de leurs usages des équipements humanitaires : tentes, uniformes, couvertures de survie, sacs de couchage, containers, ambulances, civières, etc. À partir de ces matériaux originaux, ils conçoivent des installations autour de thématiques aussi variées que la guerre, les dictatures, la paupérisation, les réfugiés, la pénurie d'eau. Pour la biennale Art Grandeur Nature, ils proposent un *Bureau de délivrance du passeport universel*, installation qui s'inscrit dans leur projet *Village antarctique – No Borders* (1992-2008). Avec ce dernier, il s'agissait, pour ce couple d'artistes engagés, de créer une communauté utopique, un ultime refuge pour les hommes qui n'ont plus de terre. Ce refuge est symboliquement situé en Antarctique, continent neutre où l'activité militaire et les armes sont interdites, laissant la place à la recherche scientifique et environnementale.

*Le Bureau de délivrance du passeport universel* prend la forme d'une installation de mobilier imbriqué et accroché à même les murs de la galerie du Forum. La vidéo qui y est diffusée, *Antarctica*, atteste de la construction effective du *Village* et du séjour de Lucy et Jorge à la base scientifique Marambio. Sur la banquise, les artistes ont monté un village éphémère, constitué d'une cinquantaine de dômes recouverts d'objets hétéroclites qui évoquent en creux l'aide aux réfugiés : drapeaux du monde, vêtements, gants. Pour appuyer leur démarche, ils ont rédigé et sérigraphié sur les parois des tentes de survie un nouvel article, l'article 13.3, censé compléter la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948. Cet article stipule que « tout être humain a le droit de se déplacer librement et de circuler au-delà des frontières vers le territoire de son choix. Aucun individu ne peut avoir un statut inférieur à celui du capital, des marchandises, des communications et de la pollution qu'ignorent toutes frontières. »

Afin de promouvoir cet article auprès des décideurs, le couple de plasticiens a confectionné un fac simulé de passeport : *Le Passeport universel*. Délivré dans l'exposition, ce document symbolique amène les visiteurs à garder durablement conscience de la difficulté qu'ont certains humains à se déplacer dans le monde. Au-delà de la fiction artistique, cette proposition est l'occasion de partager une réflexion active sur l'identité, la mobilité et la valeur humaine.